



RAPPORT D'ACTIVITES 2022



ÉDITÉ LE 24/04/2023

ARFPPMA PACA

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

SOMMAIRE

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
ÉDITO.....	3
Les missions de l'ARFPPMA PACA.....	4
Sa gouvernance.....	5
LA PÊCHE EN RÉGION PACA EN 2022 : INDICATEURS CLÉS	7
LES GRANDES DATES DE L'ANNÉE.....	10
NOS PARTENAIRES	11
La Région Sud	11
L'Agence de l'Eau RMC	12
EDF.....	13
NOS PRINCIPALES ACTIONS	14
Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud	14
Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA.....	15
Consolidation et mutualisation des connaissances à l'échelle régionale.....	28
Communication régionale.....	30
Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur	32
Administration générale de l'association.....	34

L'année 2022 a encore été une année très chargée pour notre Association Régionale, tant d'un point de vue statutaire (puisque nous avons procédé au renouvellement des membres du Bureau à la suite de la nouvelle composition de notre Conseil d'Administration issue des élections qui ont eu lieu au 1^{er} trimestre dans nos Fédérations départementales), que politique et technique.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble de nos Administrateurs pour m'avoir renouvelé leur confiance en me nommant pour ce prochain mandat associatif de nouveau à la tête de notre Association Régionale. Je remercie et félicite également Messieurs Bernard FANTI, élu de nouveau au poste de Vice-Président, et Louis FONTICELLI, élu de nouveau au poste de Trésorier et souhaite la bienvenue à Monsieur Christian MAHUT qui a été élu pour remplacer Monsieur Victor BASTUCK au poste de Secrétaire.

J'en profite également pour remercier les Administrateurs qui sont encore à nos côtés pour ce nouveau mandat et pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux.

À l'aube de ce nouveau mandat, nul doute que nous avons de grands chantiers à mener encore d'un point de vue partenarial (notamment sur le volet tourisme pêche avec la Région Sud pour n'en citer qu'un), comme politique et technique (sécheresses vs gestion quantitative de la ressource en eau et préservation des milieux aquatiques et de leur biodiversité, hydroélectricité et « énergies vertes » au sens large, montée des antisécistes, braconnages, pollutions etc.). Sachez que vous pouvez compter sur moi comme sur l'ensemble de mes collaborateurs (élus, bénévoles et salariés) pour mener à bien ces combats qu'il faudra que l'on affronte de manière unie et solidaire au niveau de l'ensemble de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur et en lien avec notre Union des Fédérations du bassin Rhône Méditerranée Corse et de notre Fédération Nationale.

Mais nous pouvons également regarder derrière nous et être fiers de tout ce que l'on a pu accomplir durant ce dernier mandat (développement des partenariats notamment avec l'Agence de l'Eau RMC, la CNR ou encore VEOLIA, plus de 100 réunions politiques et techniques suivies pour représenter au mieux l'ensemble de nos pêcheurs ainsi que nos milieux et leur biodiversité, mise en place d'une communication à l'échelle régionale avec un site internet et une page Facebook en pleine croissance depuis leurs créations ainsi que la publication d'un 1^{er} magazine à l'échelle régionale, une quinzaine de sessions de formation qui ont profité à plus de 150 salariés, élus et bénévoles, 3 films pour valoriser le loisir pêche dans notre belle région, un Géoportail régional visant à caractériser et suivre l'état fonctionnel de nos populations piscicoles et astacicoles aux échelles régionale, départementales et surtout de bassins versants etc.).

Alors un grand merci à tous pour nous avoir permis de réaliser tous ces beaux projets !

Quant à 2022, je vous laisse maintenant découvrir plus en détails l'ensemble des missions menées cette année, conformément au programme prévisionnel d'actions ayant été adopté par notre Conseil d'Administration et notre Assemblée Générale.

Luc ROSSI



MISSIONS ET GOUVERNANCE

Les missions de l'ARFPPMA PACA

L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (ARFPPMA) PACA est l'institution de représentation de la pêche de loisir en eau douce et de la protection des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle a pour but de concilier le développement d'un loisir pêche en eau douce durable en Provence Alpes Côte d'Azur avec la préservation de nos magnifiques milieux aquatiques régionaux.

Pour cela, elle est amenée toute l'année à :

- Représenter les pêcheurs et l'ensemble du réseau associatif de Provence Alpes Côte d'Azur au sein de diverses instances de gouvernance, principalement régionales mais aussi interrégionales voire infrarégionales (Comité de Massif des Alpes, Commissions Géographiques Littoral PACA Durance, Bureau/Comité Plénier et Commissions thématiques de l'AGORA, Comité Régional Biodiversité, Comité Régional Sécheresse, Commission Consultative des Déchets de la Région Sud, Comité Plénier Durance et ses commissions thématiques etc.) ;
- Appuyer techniquement et animer un réseau régional pour ses membres (salariés, élus, bénévoles) afin de former, échanger sur ce qui est fait par les uns et les autres et s'informer ;
- Consolider et mutualiser les connaissances à l'échelle régionale, notamment par le biais du développement et de l'administration du Géoportail régional visant à caractériser et suivre l'état des peuplements piscicoles en Provence Alpes Côte d'Azur et des pressions qui s'exercent sur eux en Provence Alpes Côte d'Azur, en lien étroit avec les Web PDPG de nos Fédérations départementales et l'ensemble de nos partenaires régionaux ;
- Elaborer une stratégie régionale de communication permettant, entre autres, le développement d'un tourisme pêche durable en Provence Alpes Côte d'Azur et la valorisation de l'ensemble des actions portées par le réseau associatif pêche régional ;
- Suivre la convention cadre liant l'ensemble des structures associatives du loisir pêche en eau douce de son territoire à la Région Sud ;
- Développer des partenariats techniques et financiers (Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC, Région Sud, EDF, CNR, VEOLIA etc.).

Sa gouvernance

L'ARFPPMA PACA est composée de membres de droit (6 FDAAPPMA de PACA) et de membres associés (FDAAPPMA de Corse et de Réunion, Association MRM).

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 2 représentants par FDAAPPMA adhérente, membre de droit uniquement, dont le Président et un membre de son conseil d'administration. Il est ainsi composé de 12 membres et son Bureau de 4 membres.

En 2022, suite aux renouvellements des mandats associatifs de nos AAPPMA fin 2021, puis de nos Fédérations départementales au 1^{er} trimestre 2022, nous avons organisé les élections du Président et du nouveau Bureau de notre Association Régionale en Mai dernier à Gardanne, en présence des nouveaux Administrateurs qui ont été désignés et élus dans leurs Conseils d'Administration fédéraux respectifs.

Vous trouverez ci-dessous, la nouvelle composition de nos élus au niveau du Bureau, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de notre Association Régionale qui fait référence depuis le 25 Mai dernier.

Le Bureau

- **Président** : Luc ROSSI (FDAAPPMA 13)
- **Vice-Président** : Bernard FANTI (FDAAPPMA 05)
- **Trésorier** : Louis FONTICELLI (FDAAPPMA 83)
- **Secrétaire** : Christian MAHUT (FDAAPPMA 04)



1. LES MEMBRES DU BUREAU – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Le Conseil d'Administration

- Claude ROUSTAN & Christian MAHUT (FDAAPPMA 04)
- Bernard FANTI & Eric BELLON (FDAAPPMA 05)
- Jean-Luc CERUTTI & Henri DROGY (FDAAPPMA 06)
- Luc ROSSI & Jean-Louis BERIDON (FDAAPPMA 13)
- Louis FONTICELLI & Daniel PEDRETTI (FDAAPPMA 83)
- Christophe MARCELLINO & Tristan MOREL (FDAAPPMA 84)



2. CONSEIL D'ADMINISTRATION NOUVELLEMENT CONSTITUE – 25 MAI 2022 - COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Les Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires) sont composées des Délégués des structures adhérentes, membres de droit comme associés.

Chaque membre de droit est représenté par 3 Délégués : les deux Administrateurs désignés pour représenter leur Fédération départementale au sein de notre Association Régionale, complétés d'un Délégué désigné par les Présidents des fédérations adhérentes.

Les Fédérations départementales de Corse et de la Réunion, en tant que membres associés, sont chacune représentées, à titre consultatif, par leur Président ainsi que par une autre personne qui aura été désignée par ce dernier.

Quant à l'association MRM, elle est représentée, à titre consultatif également, uniquement par son Président ou son représentant.

Les membres de l'Assemblée Générale

- **Claude ROUSTAN, Christian MAHUT & Christian CALVIGNAC (FDAAPPMA 04)**
- **Bernard FANTI, Eric BELLON & Jean-Pierre MARTIN (FDAAPPMA 05)**
- **Jean-Luc CERUTTI, Henri DROGY & Jean-Marie BARAS (FDAAPPMA 06)**
- **Luc ROSSI, Jean-Louis BERIDON & Bernard ABRIAL (FDAAPPMA 13)**
- **Louis FONTICELLI, Daniel PEDRETTI & René HIROUX (FDAAPPMA 83)**
- **Christophe MARCELLINO, Tristan MOREL & Myriam SILEM (FDAAPPMA 84)**
- **Antoine BATTESTINI & en attente désignation d'un nouveau représentant (FDAAPPMA 20)**
- **Jean-Paul MAUGARD & en attente désignation d'un nouveau représentant (FDAAPPMA97)**
- **Jean-Claude MONNET (MRM)**

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont, quant à elles, pour seule compétence la révision des statuts ou la dissolution de l'ARFPMA PACA.

LA PÊCHE EN RÉGION PACA EN 2022 : INDICATEURS CLÉS



3. LAC DU MARINET INFÉRIEUR – VALLEE DE L'UBAYE (04) – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Côté milieux :

- € **9 394 km** de cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ;
- € **4 742 km** de cours d'eau de 2nde catégorie piscicole ;
- € **15 000 ha** de lacs, plans d'eau et étangs ;
- € **Une centaine** de lacs d'altitude ;
- € **Plus d'une cinquantaine d'espèces** de poissons.



4. EPINOCHÉ – COPYRIGHT : YANNICK GOUGUENHEIM

Côté économie :

-  **58 124** Pêcheurs ;
-  **14 577** Jeunes de moins de 18 ans ;
-  **2 345** Femmes ;
-  **Près de 40** Millions d'euros générés (calculé à partir d'un coût moyen de dépense annuel par pêcheur de 681 €, hors achat de la carte de pêche, d'après les données du Bureau d'étude sous commande FNPf 2011) ;
-  **34** Hébergements qualifiés pêche ;
-  **9** Parcours pêche labellisés FNPf (3 Parcours Pêche Famille et 6 Parcours Pêche Passion dont 1 ciblé Silure) et plus de 200 parcours pêche départementaux divers ;
-  **26** Moniteurs guides de pêche de la FFMGP.



5. CHEVESNE – COPYRIGHT : JULIEN DK

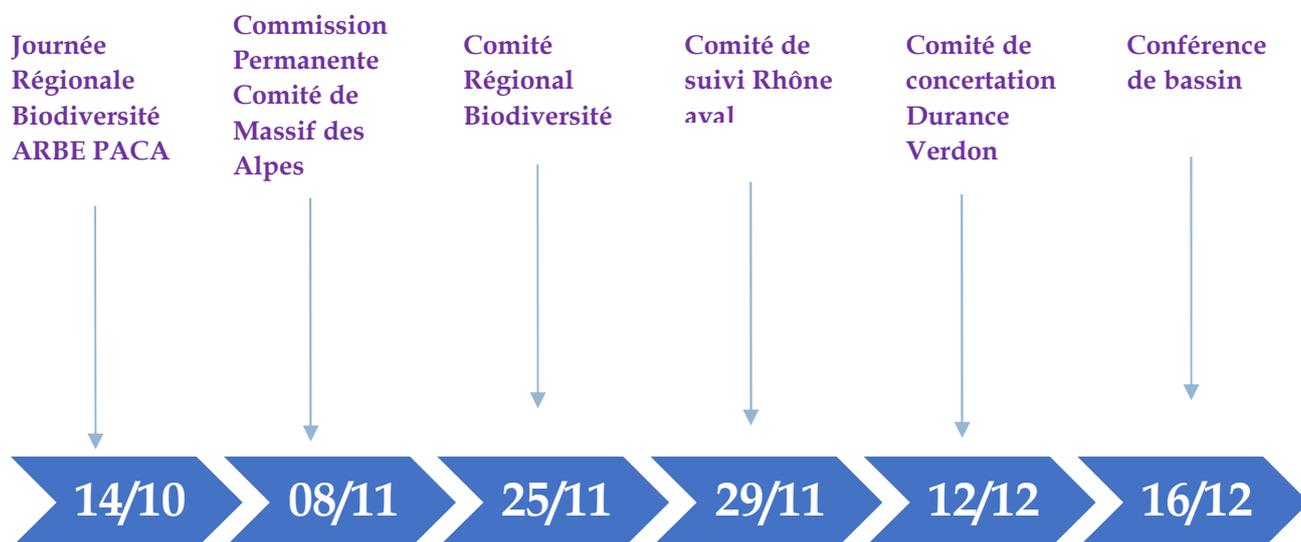
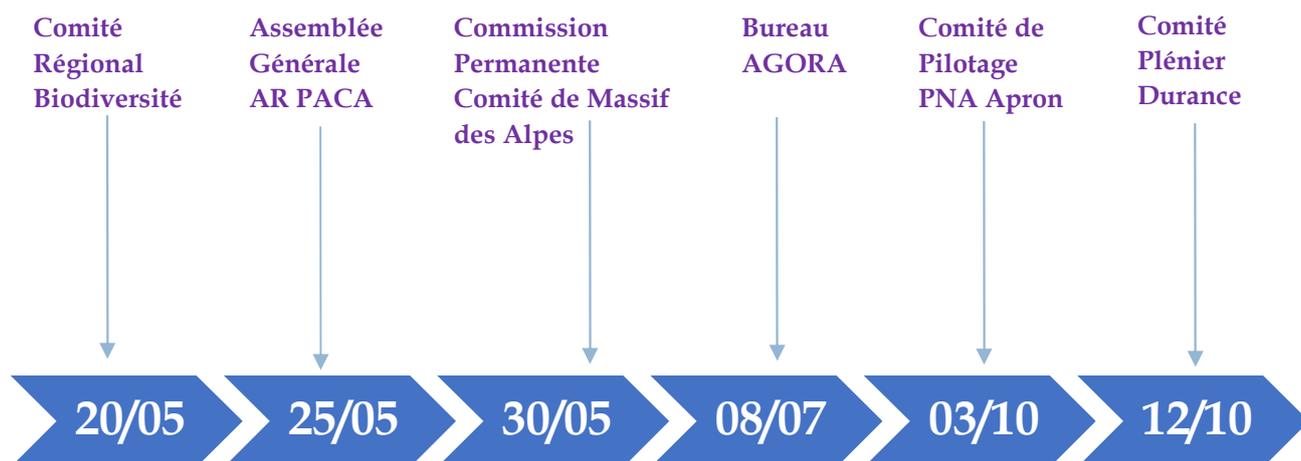
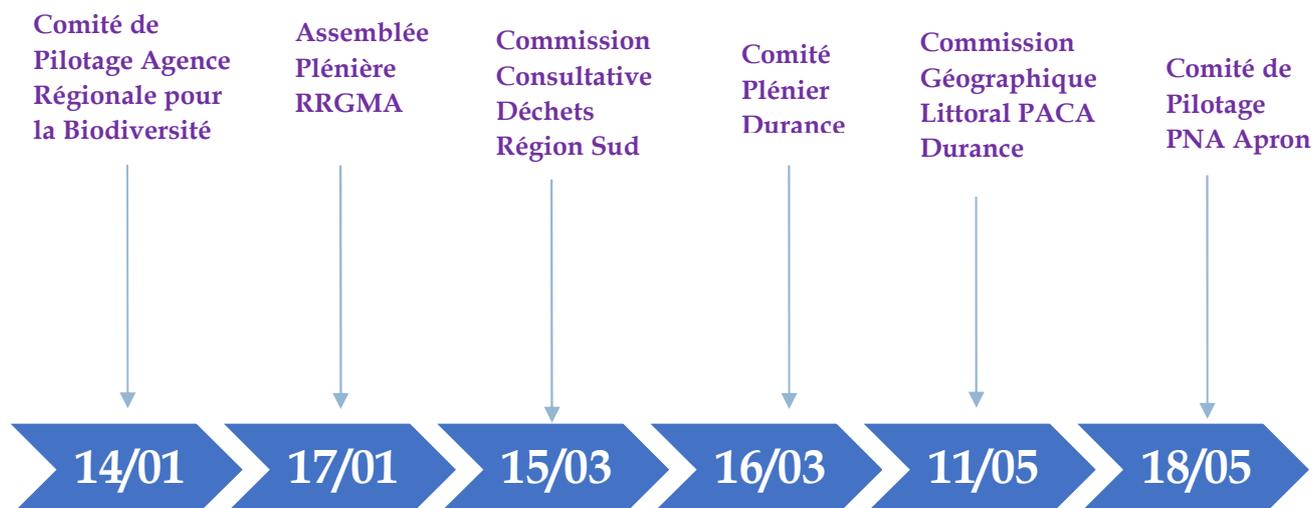
Côté social :

- ✘ **118** Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✘ **6** Fédérations Départementales d'Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✘ **1** Association Migrateurs Rhône Méditerranée ;
- ✘ **Près de 50** salariés ;
- ✘ **Plus de 1 600** bénévoles dont **171** Gardes Pêche Particuliers ;
- ✘ **22** Ateliers Pêche Nature.



6. ATELIER PECHÉ NATURE CONJOINT SUR CARCES DES AAPPMA LA CARCOISE ET LE GARDON DE TOULON ET SES ENVIRONS - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

LES GRANDES DATES DE L'ANNÉE



NOS PARTENAIRES

La Région Sud



Depuis près de 20 ans, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat ambitieux et réussi pour la préservation des milieux aquatiques avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Une convention cadre, qui ne lie pas seulement l'Association Régionale à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur mais également les 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée, a permis l'attribution de **plus de 5 millions d'euros d'aide** ayant permis la réalisation de **plus de 400 projets** de restauration et préservation des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. **Une dizaine de postes techniques** ont également été financés par la Région Sud.

Quant à nos structures associatives du loisir pêche en eau douce, elles se sont engagées dans la politique régionale de gestion de la ressource en eau et de préservation des milieux aquatiques, notamment en signant la **Charte Régionale de l'Eau**, mais également en rejoignant le **Bureau de l'AGORA** (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères), en participant à l'élaboration des grands schémas régionaux tels que le SRADDET, ou encore en étant représentées dans diverses instances de gouvernance régionale.



7. COMITE PLENIER DURANCE DU 16 MARS 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Initié en 2017 et conforté par le dernier accord cadre national liant notre Fédération Nationale (FNPF) au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), aux 6 Agences de l'Eau et à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), lui-même décliné au niveau du Bassin Rhône Méditerranée Corse en ce qui nous concerne (géré par l'Union des Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques du Bassin RMC (UFB RMC) au sein de notre réseau associatif en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC), ce partenariat entre la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'eau RMC et notre association nous permet d'ancrer et de faire valoir notre rôle essentiel dans la gestion de la politique de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques au regard des diverses instances de gouvernance dans lesquelles nous intervenons à l'échelle régionale et interrégionale, mais aussi des missions d'animation de tête de réseau ou encore de sensibilisation à l'environnement aquatique que nous pouvons mener. Cela nous permet également d'avoir un partenariat technique, financier et politique complémentaire de celui que nous avons jusque-là avec la Région Sud car il nous semble important de faire converger ces deux politiques pour une meilleure gestion intégrée des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi, en 6 ans, ce sont **plus de 100 000 euros** qui ont été accordés par l'Agence de l'Eau RMC à l'Association Régionale (ainsi qu'aux Fédérations départementales dans le cadre de projets mutualisés pour les Web PDPG et l'outil unique régional de saisie et de traitement des pêches d'inventaires) pour les missions suivantes :

- Animation tête de réseau associatif pêche et préservation des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur comprenant notamment la représentation de nos pêcheurs dans les diverses instances de gouvernance régionale et interrégionale et la mise en place de formations, journées d'informations et journées techniques à destination de nos salariés, mais aussi de nos élus et bénévoles, en lien avec nos partenaires techniques et financiers ;
- Connaissance et suivi des milieux aquatiques comprenant notamment la création, l'interprétation, la diffusion et la valorisation d'une base de données régionale sur le suivi de l'état des populations piscicoles et astacicoles ainsi que la mise en place d'un outil unique de saisie et traitement des pêches d'inventaires à l'échelle régionale ;
- Animation territoriale régionale pour favoriser l'émergence de travaux de restauration de la continuité écologique, notamment en Durance.

Depuis près de 20 ans, l'ARFPPMA PACA a également initié, sous jeu d'une convention quadripartite financière triennale entre EDF, notre association et les Fédérations des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, et avec l'appui de l'expertise technique de l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM), le suivi et l'entretien de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort en Durance.

En 2022, profitant du renouvellement de cette convention pour la période 2022-2024, nous avons souhaité revoir ce suivi, qui avait plus de 20 ans, avec l'ensemble des partenaires associés et à la lumière de la chronique de données relativement conséquente pour pouvoir le faire.

Ainsi, il a été acté que le suivi pouvait être réduit à la période d'Avril à Novembre (voire Décembre en fonction de la présence encore d'Anguilletes ou pas dans le bac de piégeage en Novembre) du fait de l'absence d'Anguilletes sur la durée de la chronique de données en dehors de ces périodes-là. Quant au suivi, il est réalisé dorénavant de la sorte :

- biométrie (pesée et mesure), remise en amont du barrage des Anguilletes et entretien de la passe-piège assurés par les Fédérations de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (avec l'appui éventuel de l'OFB si nécessaire) 4 mois chacune ;
- rapport annuel de suivi et comparaison interannuelle rédigés par l'association MRM qui implémente également les données issues de ce suivi dans l'Observatoire des Poissons Migrateurs du bassin Rhône Méditerranée (<https://www.observatoire-rhonemediterranee.fr/>) qu'elle pilote et anime pour le compte notamment de la DREAL de Bassin ;
- coordination et valorisation de ce suivi réalisés par l'Association Régionale.

Ainsi, ce sont près de **180 000 euros** qui ont été accordés depuis 2003 pour le suivi de cette passe-piège à Anguilles située en pleine Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'amélioration de la circulation des Anguilles à la montaison et la dévalaison et qui ont donc contribué à l'acquisition de précieux indicateurs de populations ainsi qu'à l'amélioration des connaissances bioécologiques de cette espèce toujours classée en Danger Critique d'Extinction par l'UICN au niveau mondial et européen.

NOS PRINCIPALES ACTIONS

Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud

Les actions ont notamment consisté en :

- Un suivi des dossiers de demandes de subventions 2022 et 2023 ainsi que des soldes de subventions d'années précédentes de nos 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que de l'Association MRM ;
- L'organisation et l'animation du **Comité de Gestion Pêche** annuel qui a permis, le 31 Mai dernier à Gardanne, en présence, notamment, de **Mme Bénédicte MARTIN, Vice-Présidente de la Région Sud** et nouvellement en charge du suivi de ce partenariat avec notre réseau associatif (en succédant à Monsieur VITEL), de dresser le bilan de l'année 2021 ainsi que de la convention 2019-2021 et de revenir sur l'avancée du renouvellement de la convention cadre 2023-2025 ;
- La finalisation du renouvellement de la convention cadre 2023-2025 liant l'ensemble de notre réseau associatif à la Région Sud pour la période concernée, étant entendu que celle-ci sera approuvée, par la Région Sud, en Commission Permanente au 1^{er} semestre 2023.

Par manque de temps, nous n'avons pas pu lancer l'appel à candidature pour la 6^{ème} édition des Trophées régionaux Milieux Aquatiques que nous organisons tous les 2 ans depuis 2014 en partenariat avec la Région Sud. **Ce dernier est donc reporté exceptionnellement au 1^{er} semestre 2023.**



8. COMITE DE GESTION PECHE DU 31 MAI 2022 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA

Ces actions ont notamment consisté en :

- L'assurance d'une veille d'informations par la mise à jour des actualités, de l'agenda ou encore des rubriques concernées (notamment Gouverner, Protéger, Sensibiliser) de notre [site internet](#) ainsi que par la diffusion d'informations via la [page Facebook](#) de l'Association Régionale ou encore via des mailings ;
- La participation à l'élaboration d'outils de planification et aux différentes instances de gouvernance interrégionale (Comité de Massif des Alpes, Rhône), régionale voire infrarégionale (cas de la Durance).

Au niveau interrégional, aux côtés de l'association MRM et de nos Fédérations départementales, nous avons participé aux ateliers de bilans/indicateurs Anguilles & Aloses, qui se sont respectivement tenus les 3 Février et 25 Octobre dernier, pour faire le point sur l'ensemble des résultats de suivi et donc d'évaluation des stocks de ces espèces migratrices pour l'année 2021, en vue, notamment, d'afficher ces résultats sur le site internet de [l'Observatoire des Poissons Migrateurs Rhône Méditerranée](#).

De même, nous avons assisté à l'Assemblée Générale de l'association MRM qui s'est tenue le 28 Avril dernier à Orange.



9. ASSEMBLEE GENERALE DE MRM DU 28 AVRIL 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Aux côtés de l'Union des Fédérations départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des bassins Rhône Méditerranée et Corse (UFB RMC), nous avons participé aux 2 réunions du Groupe de Travail « Etat des lieux et valorisation des suivis et études réalisés par les FDAAPPMA des bassins RMC » mis en œuvre par notre Union de Bassin pour représenter nos Fédérations départementales et faire le lien avec le travail que nous avons engagé avec elles au niveau régional dans le cadre de l'élaboration et de la mise à jour des Web PDPG et du Géoportail régional. Ces réunions ont eu lieu en visioconférence les 24 Juin et 18 Août dernier. A l'issue de ce travail, il est prévu un état des lieux des opérations d'acquisitions de connaissances menées par les Fédérations départementales des bassins Rhône Méditerranée Corse ainsi qu'un guide de préconisations. Par ailleurs, l'UFB RMC souhaiterait mieux appréhender les types de valorisation de ces suivis réalisés par les Fédérations départementales et/ou Associations Régionales et voir ce qu'il serait envisageable de valoriser à l'échelle de l'Union de bassin. Ces différents livrables devraient voir le jour en 2023.

Nous avons également assisté, aux côtés notamment de nos Fédérations départementales et de la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'eau RMC, à la Conférence de bassin de l'UFB RMC visant à faire le bilan annuel de la convention accord cadre national FNPF/MTES/OFB/Agences de l'eau, décliné à l'échelle des bassins Rhône Méditerranée Corse en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC. Cette dernière a eu lieu au siège de l'Agence de l'Eau RMC à Lyon le 16 Décembre dernier.



10. CONFERENCE DE BASSIN DE L'UFB RMC DU 16 DECEMBRE 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Aux côtés de la FNPF et de l'ensemble de notre réseau associatif, nous avons participé aux Journées Techniques Nationales organisées par notre Fédération Nationale à Paris les 30 Novembre et 1^{er} Décembre dernier.



11. JTN FNPF DU 30 NOVEMBRE ET 1ER DECEMBRE 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également participé aux Commissions Permanentes du Comité de Massif des Alpes qui se sont tenues respectivement les 30 Mai et 8 Novembre dernier.

Nous avons participé au Groupe de Travail mis en place au niveau du bassin Rhône Méditerranée Corse par l'Agence de l'Eau sur la révision du Plan d'Adaptation au Changement Climatique.

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt le [Colloque de restitution du projet ICRA](#) (Impact Cumulé des Retenues d'eau sur les milieux Aquatiques) mené par l'OFB avec un certain nombre de partenaires car il a mis en exergue à la fois le fait que nous connaissons encore mal le nombre de retenues existantes à l'échelle d'un bassin versant et donc les impacts cumulés de ces dernières. Nous avons pu également appréhender les différents types d'impacts comme ceux mis en exergue par des Fédérations départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique sur les températures des cours d'eau ou encore sur la biodiversité aquatique.

Nous nous appuyerons sur les résultats de ce projet pour demander, notamment au SMAVD sur le bassin versant de la Durance, d'envisager de tels projets avant même d'envisager la mise en place de nouvelles retenues.



12. PRESENTATION DES RESULTATS DU PROJET ICRA AUX JTN FNPF DES 30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DECEMBRE –

COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également participé au Forum des Artisans Pêcheurs qui souhaitait, en fin d'année dernière, diffuser le plus largement possible les derniers avis émis par les scientifiques à l'issue du programme de recherche de la Commission Générale des Pêches en Méditerranée (CGPM) sur l'Anguille européenne et du Comité Scientifique consultatif des pêches (CSC) de la CGPM.

Ce programme de recherche, qui s'est fait à l'échelle de l'ensemble de la Méditerranée, a permis de mettre en exergue, sans grande surprise, l'état critique des populations d'Anguilles européennes. Afin d'améliorer les stocks, différentes propositions de gestion ont été faites par les scientifiques. Ce qui aurait, sans grande surprise là aussi étant donné que c'est ce que notre réseau associatif demande depuis une dizaine d'années, le plus d'impact positif pour la reconstitution des stocks serait une fermeture totale, toutes pêches confondues, pendant une durée minimale de 3 ans dans toute la Méditerranée avec évaluation des mesures prises.

Malheureusement, ce n'est pas cette proposition de gestion qui a été retenue mais celle d'interdire la pêche de la civelle, d'interdire la pêche de loisir en mer Méditerranée et en eau saumâtre et de mettre en place une fermeture de 3 mois minimum pour les stades Anguilles jaune et argentées correspondant à la période réelle d'échappement des Anguilles argentées notamment pour ces dernières. Nous suivrons donc de près ce qui sera décidé au niveau national sur le sujet en 2023.

Enfin, en ce qui concerne le bassin versant du Rhône, nous avons participé à la [8ème édition des rencontres du réseau Rhône/Saône](#) organisée par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Occitanie et la Fédération des CEN qui a eu lieu les 24 & 25 Novembre dernier à Nîmes et a mobilisé près de 80 gestionnaires autour de la thématiques « zones humides et changement climatique ». Nous avons toute notre place dans ces rencontres notamment pour rappeler qu'il est nécessaire de ne pas oublier les peuplements piscicoles et astacicoles dans les suivis et plans de gestion menés sur ces territoires au combien à enjeux notamment pour nos espèces migratrices amphihalines.

Nous avons également participé au Comité de suivi du Rhône aval organisé par les services de l'Etat et la CNR qui a eu lieu le 29 Novembre dernier à Avignon.



13. COMITE DE SUIVI RHONE AVAL CNR DU 29 NOVEMBRE 2022 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Au niveau régional, nous avons également suivi un certain nombre de réunions tant d'un point de vue politique que technique dont vous trouverez le détail non exhaustif ci-après.

Nous avons participé au Comité de Pilotage de l'Agence Régionale pour la Biodiversité qui s'est tenu le 14 Janvier dernier et visait à faire un bilan des actions réalisées par ce consortium d'acteurs régionaux en 2021 et de valider le programme d'actions de l'année à venir. De même, nous avons assisté aux réunions du Comité Régional Biodiversité qui ont eu lieu les 20 Mai et 25 Novembre dernier à Marseille.

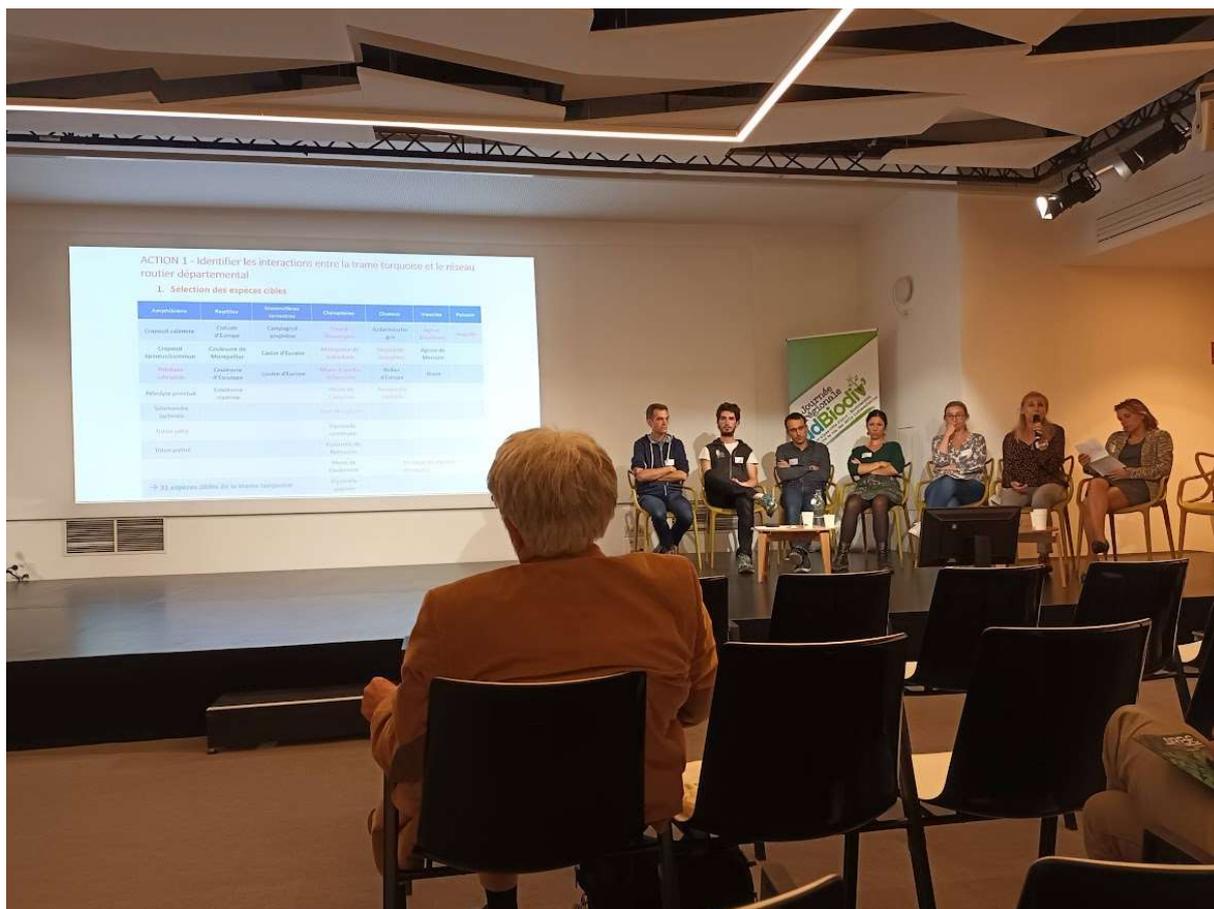


14. COMITE REGIONAL BIODIVERSITE DU 20 MAI 2022 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également participé à un certain nombre de travaux collaboratifs menés par l'ARBE PACA notamment :

- au Comité d'orientation de l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA) afin de faire le lien et de voir dans quelles mesures nous pourrions envisager une diffusion plus large, à destination des élus et techniciens des collectivités territoriales comme du grand public, d'indicateurs de notre Géoportail régional par le biais de cet Observatoire régional ;
- à la 1^{ère} Journée régionale consacrée à la Biodiversité qui s'est tenue à Marseille le 14 Octobre dernier ;

- aux travaux menés par le RRGMA et notamment aux réunions du Comité de suivi qui ont eu lieu les 2 Mars et 15 Novembre dernier, aux réunions du Groupe de Travail « Guide de gestion des ripisylves » qui ont eu lieu en Janvier et Avril dernier et pour lequel nous avons fourni un certain nombre d'exemples d'impacts d'une gestion non raisonnée et durable des ripisylves sur le fonctionnement des milieux aquatiques et la biodiversité aquatique ainsi que des préconisations de gestion, à une première réunion du Groupe de Travail « Journée technique ressource en eau et changement climatique », à une journée de partage du réseau qui a eu lieu en Juin dernier ainsi qu'à l'Assemblée Plénière du réseau qui s'est tenue en Janvier dernier.



15. 1ERE JOURNEE REGIONALE BIODIVERSITE ARBE PACA DU 14 OCTOBRE 2022 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Aux côtés de la Région Sud, nous avons participé à la Commission Consultative Déchets qui s'est tenue en visioconférence le 15 Mars dernier, ainsi qu'à la 1^{ère} réunion de la nouvelle composition du Bureau élargi de l'AGORA qui s'est tenue au Pavillon du Roi René à Gardanne le 8 Juillet dernier.

Aux côtés des services de l'Etat et d'autres acteurs régionaux, nous avons participé aux 2 réunions du Comité de Pilotage du Plan National d'Actions Apron II qui se sont tenus les 18 Mai et 3 Octobre dernier sous l'égide du CEN Rhône Alpes animateur de ce dernier.

Nous avons également participé à la Commission Géographique Littoral PACA Durance qui a eu lieu le 11 Mai dernier ainsi qu'aux webinaires régionaux « Espace Humide de référence » et « Programme de mesures et déclinaison en actions opérationnelles » organisés par l'Agence de l'Eau RMC respectivement les 12 Mai et 8 Avril dernier. De même, nous avons participé à la Journée d'échanges rivières du territoire Provence Alpes Côte d'Azur également organisée par l'Agence de l'Eau RMC à Auriol le 10 Octobre dernier.



16. COMMISSION GEOGRAPHIQUE LITTORAL PACA DURANCE DU 11 MAI 2022 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Enfin, nous avons suivi un certain nombre de réunions également en ce qui concerne le bassin versant de la Durance en lien avec le SMAVD (projet de recharge sédimentaire, Comités Pléniers des 16 Mars et 12 Octobre, COTECH Franchissabilité des seuils 68, 67 et 66 ou encore Groupe de Travail sur les suivis à mettre en œuvre pour évaluer l'efficacité des travaux à engager dans le cadre de l'amélioration de la franchissabilité de ces seuils, en lien avec les Fédérations départementales de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône et de l'association MRM notamment) mais également avec la DREAL PACA (notamment dans le cadre de la mise en place d'un Groupe de Travail « Milieux Naturels » par rapport au projet de la LEO sur la Durance ou encore dans le cadre de la mise en place d'un Comité ressource en eau restreint Durance/Verdon) ou encore avec l'Agence de l'Eau RMC (participation à la réunion du PAOT Durance en aval de Serre-Ponçon).



17. COMITE PLENIER DURANCE DU 16 MARS 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Au final, ce sont **plus d'une quarantaine de réunions politique et techniques** qui ont été suivies par l'Association Régionale en 2022, sans compter les nombreux avis qu'il a fallu émettre en amont ou à la suite de ces réunions ou lors de consultations publiques diverses et variées. De ce fait, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de relayer, comme nous avons l'habitude de le faire depuis quelques années, l'ensemble de ces informations par le biais de Newsletters mensuelles. Cependant, il est prévu de renforcer l'équipe technique de l'Association Régionale en 2023 et dans ce cadre là nous espérons pouvoir de nouveau le faire dès l'année prochaine ;

- Un appui technique aux actions portées par notre réseau associatif. Tout au long de l'année, notre association se met à la disposition de ses Fédérations départementales, de ses Associations Agréées ainsi que de MRM pour répondre à d'éventuelles sollicitations techniques en lien avec leurs missions de connaissance, préservation, restauration et valorisation des milieux aquatiques. Cet appui se fait par échanges de mails ou encore appels téléphoniques ;
- Des actions de formation des salariés, bénévoles et élus de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur. Car pour être en mesure de préserver comme il faut les milieux aquatiques il est notamment nécessaire de connaître les populations piscicoles et astacicoles qu'ils abritent ainsi que leurs fonctionnements car on ne protège jamais mieux que ce que l'on connaît bien.

Ainsi, la formation de nos gardes pêche particuliers contribue pleinement à l'objectif de préservation de nos milieux aquatiques car en plus de veiller au respect de la réglementation pêche, et donc de protéger les poissons, écrevisses, grenouilles et leurs fraies, ils sont également les premiers à constater toutes sortes de pollutions ou encore de destruction d'habitats et/ou frayères.

S'ils ne peuvent dresser, pour ces causes là un Procès-Verbal en bonne et due forme, ils peuvent toutefois adresser un rapport de constatation aux services compétents en la matière (notamment OFB, DDT, gendarmerie etc.). Véritables sentinelles environnementales, il est donc pour nous important de leur fournir une formation harmonisée à l'échelle régionale. Afin de devenir Garde Pêche Particulier, 2 modules de formation sont nécessaires : les modules I et III.

Le module I est commun à tous les gardes particuliers (pêche, chasse, voierie, canaux etc.). Il consiste à former les candidats sur les notions juridiques de base, les droits et devoirs du garde particulier, comme son comportement. Le module III consiste, pour sa part, à les former uniquement sur la réglementation pêche. Comme celle-ci peut varier d'un département à un autre selon les arrêtés préfectoraux pris, nos élus ont préféré laisser le soin à chaque Fédération départementale de former leurs futurs gardes pêche particuliers sur ce module III directement.

En revanche, il a été convenu que, le module I étant commun à l'ensemble des gardes particuliers, il serait nécessaire que les futurs gardes particuliers puissent recevoir une formation identique à l'échelle régionale.

Ainsi, en 2022, l'Association Régionale a proposé une session de formation le 9 Avril dernier à Gardanne qui a bénéficié à **12 futurs Gardes Pêche Particuliers** d'AAPPMA des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Var.



18. FORMATION MODULE I GARDERIE DU 9 AVRIL 2022 – COPYRIGHT : FDAAPPMA13/C. MOUGIN

Par ailleurs, devant le besoin exprimé depuis quelques années concernant la certification pour le transport de poissons par nos élus et le succès des 2 premières sessions réalisées en 2020 et 2021, nous avons décidé de proposer une nouvelle session qui a eu lieu à Pignans, au siège de la Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et avec l'aide logistique de la Pisciculture de Pignans que nous tenons à remercier chaleureusement, les 19 et 20 Avril dernier. La formation a été faite par le Centre du Morvan, habilité en la matière et a bénéficié à **4 salariés** des Fédérations des Alpes Maritimes et de Vaucluse.

2 sessions de formation aux pêches et risques électriques ont été organisées dont une qui s'est tenue du 11 au 15 Avril à Gardanne et une seconde du 25 au 29 Avril à Digne, dans les locaux et avec l'aide logistique de la Fédération des Alpes de Haute Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique que nous remercions également. Ces formations ont été faites par la Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze avec laquelle nous travaillons depuis quelques années et qui est habilitée à intervenir dans ce cadre-là. La Responsable technique de l'Association Régionale a également participé en direct à la formation recyclage BE Manœuvre afin de pouvoir continuer à avoir les habilitations nécessaires pour intervenir sur des chantiers de pêches électriques, notamment dans le cadre du marché de pêches d'inventaires obtenu auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour les années 2022 à 2025.

Ces 2 sessions de formation ont bénéficié respectivement à **12 salariés** des Fédérations des Bouches-du-Rhône, de Corse, de Vaucluse et de l'association MRM (en plus de l'Association Régionale) et à **1 bénévole** de l'AAPPMA Infernet Cadière ainsi **qu'à 7 salariés** des Fédérations des Alpes de Haute Provence et du Var ainsi que de l'association MRM. Elle a aussi permis au Syndicat Mixte Asse Bléone de se joindre à nous pour former 2 de leurs agents.



19. FORMATION PECHES ET RISQUES ELECTRIQUES - AVRIL 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Enfin, une session de recyclage Sauveteur Secouriste au Travail (SST) a été organisée à Gardanne le 31 Mars dernier et a ainsi pu bénéficier à **7 salariés** de la Fédération des Bouches-du-Rhône, de l'association MRM et de l'Association Régionale.



20. FORMATION SST DU 31 MARS 2022 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Au final, ce ne sont donc pas moins de **5 sessions de formation** qui ont été organisées par l'Association Régionale en 2022 et qui ont ainsi pu profiter à **plus de 40 salariés, élus et bénévoles**.

- L'organisation de Journées Techniques voire politiques à destination des salariés comme des élus et bénévoles de notre réseau associatif. Conformément aux attentes conjointes de la FNPF et du Syndicat National, nous avons organisé une journée d'informations et d'échanges à destination, notamment, des nouveaux élus de notre réseau associatif le 1^{er} Octobre dernier à Gardanne. Cette journée a permis à **une douzaine d'élus et bénévoles** venus des Fédérations départementales des Alpes de Haute Provence, des Alpes Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var de mieux s'approprier les différentes missions incombant à l'ensemble du réseau associatif à savoir : préservation des milieux aquatiques, développement du loisir pêche et sensibilisation à la fois à l'environnement aquatique fragile mais également aux espèces piscicoles et à une pêche respectueuse de ces dernières ;



21. 1ERE JOURNEE REGIONALE D'INTEGRATION DES ELUS DU 1^{ER} OCTOBRE 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

- Une représentation de nos pêcheurs et de notre réseau associatif régional auprès de la FNPF, par la remontée de problématiques régionales (retenues collinaires, microcentrales hydroélectriques, interdiction d'alevinages voire de pêche en lacs d'altitude, prélèvements en eau excessifs, braconnages etc.) qui passe notamment par notre participation aux réunions d'échanges techniques qui ont lieu environ tous les 2 mois entre salariés de la FNPF, des Unions de Bassin et des Associations Régionales, mises en place depuis 2018 au sein de notre réseau par la FNPF. Nous avons également réalisé une réunion technique entre Associations Régionales afin d'échanger des retours d'expériences sur nos différentes missions respectives. A cette occasion, nous avons présenté notre démarche Web PDPG et Géoportail régional.

Consolidation et mutualisation des connaissances à l'échelle régionale

Les actions ont notamment consisté en :

- La poursuite du travail engagé depuis 2019 avec l'ensemble de nos Fédérations départementales, l'association MRM, ainsi que nos partenaires régionaux que sont l'Agence de l'Eau RMC, la Région Sud (tous deux partenaires financiers également sur cette action), la DREAL PACA, la DIR PACA Corse de l'OFB et l'ARBE PACA représentée notamment par les animatrices du RRGMA, autour des Web PDPG et du Géoportail régional visant à caractériser et suivre l'état des peuplements piscicoles et astacicoles en région Provence Alpes Côte d'Azur. En 2022, les 3 premiers indicateurs issus de la comparaison des versions 1 et 2 des PDPG de nos Fédérations départementales, à savoir « Typologie des contextes piscicoles », « Etat fonctionnel des contextes piscicoles » et « Gestion piscicole préconisée » ont été finalisés et présentés pour validation au Comité Scientifique qui a été mis en place et s'est réuni, en visioconférence, pour la 1^{ère} fois le 1^{er} Mars dernier. Quant au Comité Technique, il a été réuni à 2 reprises les 6 Mai et 17 Novembre dernier afin de présenter à ses membres l'état d'avancement de la validation des indicateurs par le Comité Scientifique mais également de voir avec eux dans quelles mesures nous pourrions poursuivre le travail initié sur d'autres indicateurs (aire de répartition piscicole, hydroélectricité, stations d'épuration etc.). Il est également attendu, pour 2023, que ces 3 premiers indicateurs soient regroupés dans des fiches de synthèse à réaliser notamment à l'échelle des bassins versants afin, par la suite, de pouvoir diffuser ces dernières par le biais d'Observatoires régionaux (OREMA et/ou ORB) ;
- La réponse à l'appel d'offres du marché pluriannuel « pêches d'inventaires - lot 13 » de l'OFB en groupement conjoint avec les Fédérations départementales des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône, de Corse, du Var et de Vaucluse et la Maison Régionale de l'Eau (du fait de l'indisponibilité de la Fédération départementale des Alpes Maritimes à se mobiliser sur cette mission en plus de celles leur incombant depuis la tempête Alex). L'Association Régionale a été nommée mandataire principal pour ce marché que le groupement conjoint a obtenu. A cet égard, elle a donc coordonné l'ensemble du marché de pêches d'inventaires pour l'année 2022 en lien étroit avec la DIR PACA Corse de l'OFB et notamment la réunion de lancement du marché, le suivi de la conformité des pêches réalisées par les Fédérations départementales et la Maison Régionale de l'Eau et des livrables attendus. Elle a également rédigé l'ensemble des rapports succincts d'opération et fait la saisie de l'ensemble des données de pêches d'inventaires sur l'outil national ASPE pour le compte de ses Fédérations départementales.

Enfin, elle a participé directement à une dizaine de pêches afin de s'assurer de la bonne harmonisation des pratiques de pêche de chaque Fédération départementale et de pouvoir compléter les équipes de pêche afin de respecter les minimums de salariés requis par type de pêche conformément aux attendus du marché.



22. PECHÉ ELECTRIQUE A 2 ANODES SUR LE LEZ A VALREAS DANS LE CADRE DU MARCHE OFB – 10 JUIN 2022 –

COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également envisagé, comme l'année dernière, de suivre les opérations de nettoyage réalisées par nos AAPPMA mais n'ayant obtenu les financements nécessaires auprès de la Région Sud et ayant manqué de temps cette mission n'a été faite qu'en partie. En effet, nous nous sommes contentés de relayer les diverses opérations de nettoyage réalisées par nos AAPPMA par le biais de notre page Facebook, en faisant en sorte malgré tout d'identifier à chaque fois la Région Sud ainsi que ReMed Zero Dechet Plastique et Zero Dechet Sauvage afin que ces derniers puissent se rendre compte du travail réalisé par notre réseau associatif sur cette thématique majeure en Provence Alpes Côte d'Azur.

Communication régionale

Cette action a consisté en :

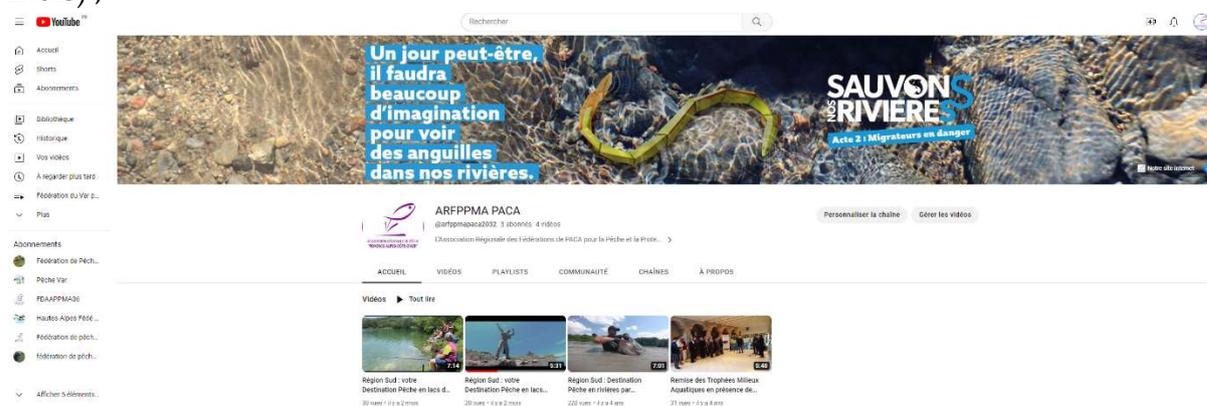
- Un suivi de l'administration, en continu, de notre [page Facebook](#) créée et alimentée depuis Mai 2016 qui comptabilise à ce jour plus de 5 000 abonnés ;
- Un suivi de l'administration et de la mise à jour, en continu, de notre [site internet](#) qui poursuit sa croissance par rapport à l'année précédente puisque nous sommes passés de 8 873 à **10 349 utilisateurs et plus de 26 500 pages vues** (contre 25 765 en 2021) pour une durée moyenne de session autour d'une **1min30** avec en moyenne **2 pages vues par session** et un taux de rebond (pourcentage de visiteurs qui ont quitté le site après consultation d'une seule page) qui pourrait être amélioré (en l'état seul 1/3 de nos visiteurs consultent plus d'une page). Ces données sont d'autant plus importantes et satisfaisantes que nous n'avons pas fait de campagne Sponsor Facebook cette année pour faire connaître notre site internet et amener de nouveaux internautes et que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de publier régulièrement des Newsletters avec renvoi vers notre site internet pour en savoir plus sur les actualités publiées à ces occasions. On constate ainsi que le référencement naturel, réalisé par EOLAS pour notre compte, continu à porter ses fruits et qu'en 2023 il sera important de pouvoir reprendre la dynamique de diffusion de Newsletters et d'étendre le nombre de destinataires de ces Newsletters pour avoir un maximum d'impact positif sur notre site internet et donc, in fine, nous l'espérons, sur la vente de cartes de pêche au niveau de notre région ;



23. PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTERNET DE L'ARFPPMA PACA

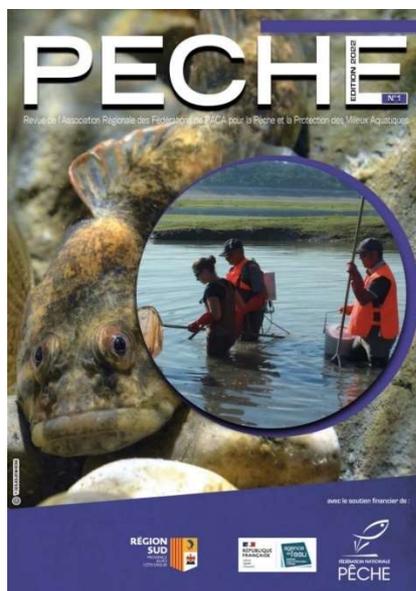
- Une mise à jour de notre [chaîne Youtube](#) : les vidéos des films réalisés entre 2018 et 2021 étaient affichées sur 2 chaînes Youtube, ce qui n'était pas très efficace. Nous avons donc supprimé une chaîne et avons remis l'ensemble de nos films sur une seule chaîne.

Nous en avons également profité pour ajouter tous les films disponibles sur Youtube de nos Fédérations départementales et Fédération Nationale en créant des Playlist par département et/ou thématique. Nul doute qu'il faudra continuer à alimenter en continu cette chaîne et à voir comment la faire connaître car pour le moment le nombre d'abonnés est quasiment nul et le nombre de vues de nos films depuis la chaîne Youtube directement pas encore assez satisfaisant (environ 200 vues ces derniers mois) ;



24. PAGE D'ACCUEIL DE LA CHAINE YOUTUBE DE L'ARFPMA PACA

- Une présentation du film lac de plaine réalisé en 2021 au Congrès de la Fédération départementale des Bouches-du-Rhône qui nous avait invitée à cette occasion là et pour laquelle nous avons répondu avec plaisir ;
- La finalisation, l'impression en 5 000 exemplaires et la diffusion d'un [1^{er} magazine régional](#) qui vise à promouvoir quelques-unes des plus belles actions portées par l'ensemble de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur au cours du dernier mandat électif de nos structures sur les 3 missions phares du réseau à savoir : la préservation des milieux aquatiques, le développement de la pêche de loisir et l'animation allant de la sensibilisation environnementale jusqu'à l'initiation d'une pêche respectueuse de soi, des autres et des poissons.



Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur

Cette action a notamment consisté en :

- Un développement de la page « Pêcher » du site internet afin d'être LA référence sur internet de la promotion de la pêche de loisir en eau douce au niveau régional ;
- Une communication spécifique avant l'ouverture de la pêche à la truite par le biais notamment d'une Newsletter adressée à **plus de 400 destinataires** ;
- La tenue d'un stand régional au **Salon ID WEEK-END** qui a eu lieu à Nice du Vendredi 1^{er} au Dimanche 3 Avril 2022. Ce Salon a attiré **8 700 visiteurs** (contre 6 000 lors de la 1^{ère} édition) sur 3 jours, et ce, malgré une météo mitigée. **72 stands** étaient répartis sur les pavillons **Destination Week-end, Culture & Patrimoine, Sport & Loisirs, Gastronomie, Hébergement & Bien-être, Nature et Ecotourisme**. Pour notre part, nous avons choisi d'être visible depuis le pavillon Nature & Ecotourisme. **134 enseignes et entités** étaient représentées dont institutionnels, associations comme la nôtre, enseignes, prestataires de services, hôteliers etc. De quoi donc faire découvrir notre loisir autant aux visiteurs qu'aux autres exposants. Comme de nombreux exposants, nous avons réalisé pendant ces 3 jours des animations sur notre stand à la fois par des initiations aux sensations que procure la pêche, grâce au simulateur de pêche prêté par la Fédération des Bouches-du-Rhône que nous tenons à remercier chaleureusement, avec gain de récompenses pour tous les initiés grâce aux goodies Génération Pêche de la FNPF, mais également par la mise en jeu de goodies Génération Pêche au Jeu Concours de la Roue ID WEEK-END présente à l'entrée du Salon. Au-delà des animations, nous en avons également profité à la fois pour donner à voir ce que propose l'ensemble de nos Fédérations en Provence Alpes Côte d'Azur en termes d'offres tourisme pêche régional mais également pour expliciter nos diverses missions et renseigner les nombreuses personnes venues à notre rencontre lors de cette occasion. Ainsi, nous avons pu croiser des pêcheurs en mer intéressés pour mieux appréhender les potentiels de pêche en eau douce dans notre région, des pêcheurs souhaitant reprendre la pêche en famille et connaître les bons plans de ce point de vue-là dans la région etc. Nous avons mis à disposition l'ensemble des guides de pêche et, du fait de la situation géographique de ce Salon, ce sont essentiellement des guides de pêche des Alpes Maritimes, du Var et des Alpes de Haute Provence qui ont été sollicités. Par ailleurs, en plus de nos roll up et de notre stand parapluie, nous avons passé en boucle les 3 films que nous avons réalisé, en partenariat avec la FNPF notamment, pour promouvoir nos territoires de pêche.

En termes organisationnel, les Fédérations des Hautes Alpes et des Alpes Maritimes sont venues prêter main forte à l'Association Régionale (élu et salarié) pour animer ce stand régional et nous les en remercions également. Enfin, en termes de retombées nous pouvons citer : le relais presse sur Nice Matin avec mise en avant directement de notre stand et du simulateur de pêche ainsi que le relais radio avec mise en avant de la pêche dans les lacs d'altitude des Alpes Maritimes réalisée pendant l'été par France Bleu Côte d'Azur (chronique de Lilas SPAK), suite à une demande formulée sur le Salon par cette radio.



25. SALON ID WEEK-END A NICE DU 1^{ER} AU 3 AVRIL 2022 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également prévu d'étudier le poids économique et touristique de la pêche de loisir en eau douce en Provence Alpes Côte d'Azur en passant par un stagiaire mais nous n'avons pas trouvé de stagiaire pouvant répondre correctement à cette mission dans les délais impartis donc cette action sera reportée en 2023.

De même, nous avons envisagé de réaliser un livret Tourisme pêche en Provence Alpes Côte d'Azur sur la base d'un travail similaire qui a été mené par l'Association Régionale Auvergne Rhône Alpes et afin de mieux faire connaître le travail que nous avons réalisé pour le Comité Régional Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur fin 2020 par le biais de l'ARBE PACA. **Nous avons pu sélectionner le prestataire qui réalisera la charte graphique, l'info graphisme et l'impression de ce livret cette année, par contre le travail de rédaction et d'impression de ce livret ne pourra se faire qu'en 2023.**

Administration générale de l'association

Cette action a consisté en :

- La gestion du secrétariat (appels téléphoniques, mailing, réception du courrier, préparation et envoi des courriers etc.), des modifications statutaires auprès des services de Préfecture (modification de l'équipe dirigeante et des statuts) ainsi que de la trésorerie ;
- La préparation, l'organisation, ainsi que la réalisation et la diffusion des compte-rendu des différentes réunions statutaires (Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée Générale). Le Bureau s'est réuni 4 fois les 2 et 22 Février ainsi que 3 Mars et 27 Juin dernier. L'ancienne mandature du Conseil d'Administration s'est réunie le 29 Avril dernier pour clôturer l'année 2021. Puis la nouvelle mandature s'est réunie le 25 Mai dernier pour élire le nouveau Bureau de l'Association Régionale. Les nouveaux Administrateurs ont, par la suite, été réunis à 2 reprises le 1^{er} Juillet et le 9 Septembre dernier. Enfin, l'ancienne mandature de l'Assemblée Générale a été réunie le 25 Mai dernier pour clôturer l'année 2021 et la nouvelle mandature a ensuite été réunie le 9 Septembre dernier. Le but de cette réunion était avant tout de pouvoir procéder à la modification des statuts notamment pour intégrer le sigle ARFPPMA PACA par rassemblement des élus en Assemblée Générale Extraordinaire. Nous en avons également profité pour leur présenter en Assemblée Générale le programme d'actions 2023 et le budget prévisionnel associé de sorte à pouvoir notamment procéder rapidement aux recrutements envisagés pour l'année 2023 ;



26. ASSEMBLEE GENERALE (ANCIENNE MANDATURE) DU 25 MAI 2022 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

- La rédaction du rapport d'activités de l'année N et une programmation des activités de l'année N+1 ;
- La réalisation des demandes de subventions auprès de divers partenaires et un suivi de ces dernières ;
- Le bilan financier de l'année N et la prévision de budget pour l'année N+1.